

Le CSE - Année 2021

ACTIVITE	MONTANT / QUOTA	CONDITIONS D'ATTRIBUTION		
CENTRES AERES, GARDERIES ET COLONIES DE VACANCES	Par catégorie 200 € ouvriés/employés 150€ Agents de maitrise 100€ Assimilés cadres et cadres	Enfant à charge scolarisé.	Le centre et l'organisme doit être agréé. Remboursement en périodes de vacances scolaires.(pas de périscolaire,ni nourrice,ni garderie du mercredi) Hors frais de repas	
		Classe verte, classe de neige, colonies, centre de vacances. Maxi 16 ans, né en 2005 maxi	L'organisme doit être agréé éducation nationale ou jeunesse et sports, et l'enfant doit partir seul (hébergement impératif)	
		Voyages scolaires à l'étranger et séjours linguistiques prolongé <u>jusqu'en terminale (Bac général ou Bac Pro)</u> , sur présentation d'un certificat de scolarité		
CADEAUX FIN D'ANNEE	ENFANTS : 50€ SALARIES : 100€	Carnet chèques cadeau 50 € Maxi 16 ans, né en 2005 maxi	Présence cumulative de 6 mois dans l'année et présent lors de l'évènement	
		Carte cadeau 100€		
CHEQUES VACANCES	320 €	Règlement par chèque(s) possible en 1 ou 2 fois	<i>Montant part CSE Flint</i>	Montant payé par le salarié
		* Employés - ouvriers >	220 €	100 €
		* Agents de maitrise >	180 €	140 €
		* Assimilés cadres et cadres >	120 €	200 €
SORTIES ENFFANTS CSE		Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans, né en 2005 maxi		
CINEMAS	Quota maxi 30 places/an	Revente CSE à 5 € la place (Pathé, Majestic, Cinéspace). pour Saint-Just et cinéma Clermont , achat sur place et remboursement sur présentation des billets, Remb. différence sur base 4€. Pour tous les cinémas achat de 6 places maxi par mois.	Pour les cinés de la chaîne UGC possibilité d'acheter des tickets (quota 30 pl. maxi/an) sur internet ou rayon loisirs grande distribution (FNAC, Cultura, Auchan,etc...). Remboursement sur facture nominative + tickets, base 5euros.	
BILLETTERIE CONCERTS - SPECTACLES - LOISIRS - CULTURE-SPORTS	120€ ouvriers / employés 110€ Agents de maitrise 80€ assimilés cadres-cadres	C:\Users\maximus\Desktop\Budget commission 2021 Clermont.png	Achat des billets par le salarié sur internet ou rayon loisirs grande distribution (FNAC, Cultura, Auchan, etc...). Remboursement sur facture nominative + billets "après" le spectacle. Demandez éventuellement conseil au CSE préalablement si nécessaire. Pas de remboursement des frais de port, frais de dossier et parking. Nouveauté : Billets matchs sports remboursables	
FETE DES FEMMES 8 MARS	60 €	Cartes cadeau 60 €	Les salariées avec une présence cumulative de 6 mois et présentes lors de l'évènement	
MARIAGES - PACS - NAISSANCES	90 €	Sur présentation d'acte de pacs, mariage ou naissance (facture en rapport avec l'évènement) au local CSE	Attention! Un seul cadeau évènement en cas de passage de Pacs à Mariage.Idem pour nouveau pacs ou re-mariage.	
REVENTE BILLETTERIE PONCTUELLE	Sans limitation	Pas de participation financière du CSE mais tarifs préférentiels affichés au CSE	Consultation,modalités et achat au local CSE	
REVENTE BILLETTERIE LOCATIONS VAGUES OCEANES	180 € la semaine	Pas de limitation d'achat de billets <i>(Pas de participation financière du CSE - Pas de paiement en chèques ANCV)</i>	Catalogue, internet, modalités et achat au local CSE	